

RCS : LISIEUX
Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 40033
Numéro SIREN : 475 750 337
Nom ou dénomination : SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2022 sous le numéro de dépôt 2743

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
Société Anonyme au capital de 4 830 188 €
Siège social : 2 Rue Edmond Blanc – 14800 DEAUVILLE
R.C.S. LISIEUX 475 750 337

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre octobre à 15 heures, le Conseil d'Administration de la Société des Hôtels et Casino de Deauville s'est réuni sur convocation de son Président. La réunion se déroule par visioconférence.

Sont présents :

- | | |
|--------------------------------|---|
| ▪ Monsieur Dominique DESSEIGNE | - Président Directeur Général |
| ▪ Monsieur Bruno CHAUVIN | - Administrateur, Directeur Général délégué |
| ▪ Madame Christine DELOY | - Administrateur |
| ▪ Madame Emmanuelle ANGLADE | - Administrateur |
| ▪ Monsieur Emmanuel BOCHATAY | - Administrateur |
| ▪ Madame Valérie LEROY | - Représentante du personnel |
| ▪ Madame Isabelle DUPIN | - Représentante du personnel |

Sont absentes et excusées :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| ▪ Madame Nadège LAHAYE | - Administrateur |
| ▪ Madame Katia CARPENTIER | - Représentante du personnel |

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Dominique DESSEIGNE, Président du Conseil d'administration.

Madame Anne DAMINET remplit les fonctions de secrétaire.

Le Conseil constatant la présence effective de la moitié, au moins, de ses membres peut valablement délibérer sur l'ordre du jour de la réunion, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 19 juillet 2022;
- Démission d'un Directeur Général délégué ;
- Mission de Directeur Général délégué de Monsieur Frédéric Bessonneaud;
- Questions diverses.
- Pouvoirs.

I.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUILLET 2022

Le conseil, connaissance prise du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 19 juillet 2022 approuve ce procès-verbal.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II - DÉMISSION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Monsieur le Président informe les membres du conseil de la décision de Monsieur Vincent ARNAUD de démissionner de ses fonctions de Directeur Général délégué de la société.

Il précise que cette démission sera effective au 1er novembre 2022.

En conséquence, il demande au conseil de bien vouloir prendre acte de cette démission.

Après échanges de vues, le conseil prend acte de la démission de Monsieur Vincent ARNAUD de ses fonctions de Directeur Général délégué, à compter du 1er novembre 2022.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

III - MISSIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE MONSIEUR FRÉDÉRIC BESSONNEAUD

Monsieur le Président rappelle au conseil que Monsieur Frédéric BESSONNEAUD a été nommé le 1er juillet 2020 Directeur Général délégué en charge de la direction de l'Hôtel du Golf Barrière de Deauville et des Golfs de Deauville et Saint Julien.

Il informe le conseil qu'à compter du 1er novembre 2022 Monsieur Frédéric BESSONNEAUD se verra confier, dans le cadre de son mandat de Directeur Général délégué, la direction de Hôtel Barrière le Normandy et sera nommé coordinateur de l'activité hôtelière de Deauville, comprenant les hôtels, la restauration, les spas et les golfs.

Après échanges de vues, le conseil prend acte de ces décisions.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Dominique Desseigne fait part au conseil de son expérience de la nouvelle carte du restaurant le Ciro's, retravaillée par les équipes, qui l'a beaucoup appréciée.

V – POUVOIRS

Le conseil délègue tous pouvoirs au porteur d'originaux, extraits ou copies des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, et après approbation des administrateurs présents, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président

Un Administrateur

A blue ink signature, appearing to be 'N. G. J.', written in a cursive style.A blue ink signature, consisting of several overlapping horizontal strokes.

La Secrétaire

A black ink signature, consisting of a large loop followed by a vertical stroke.